



Toulouse, le
7 février 2017

Communiqué de presse

Résultats des élections syndicales dans les TPE en Occitanie

Du 30 décembre au 13 janvier, les salariés des très petites entreprises et les employés à domicile ont voté pour le syndicat qui les représentera.

En Occitanie, 29822 salariés ont voté. Le taux de participation en région est de 7,63%, le taux national est de 7,5%.

Les syndicats ont un rôle clé dans le quotidien des salariés des TPE et employés à domicile : congés, salaire minimum, formation. Même sans représentant des salariés, ceux-ci bénéficient de l'action syndicale et des grandes réformes sociales ; ils disposent souvent d'une convention collective spécifique à leur secteur d'activité.

Contacts Presse

DIRECCTE
Christine LEMOAL
☎ 06.29.85.54.40
☎ 05.62.89.83.40

5, esplanade Compans-
Caffarelli
BP 98016
31080 TOULOUSE
CEDEX 6

Pour plus d'information : <https://election-tpe.travail.gouv.fr/>